



" De la descendance de celui-ci viendront des gens qui réciteront le Coran sans qu'il ne dépasse leur gorge. Ils s'écarteront de la religion comme la flèche s'écarte de l'arc. " Et je pense qu'il a ajouté : " Si je les atteignais, je les tuerais comme fut anéanti le peuple de Thamûd ! "

Abu Sa'id Al-Khudrî (qu'Allah l'agrée) a dit : « 'Ali ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) envoya au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), du Yémen, dans une bourse de cuir tanné, de l'or qui n'avait pas encore été épuré de sa poussière. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) le partagea entre quatre hommes : 'Uyaynah ibn Badr, Al-Aqra' ibn Hâbiss et Zayd Al-Khayl. Le quatrième était soit 'Alqamah ou soit 'Amir Ibn Aṭ-Ṭufayl. Un Compagnon déclara : " Nous en étions plus dignes que ceux-là ! " Ces dires furent rapportés au Prophète (sur lui la paix et le salut) qui demanda : " Ne me faites-vous pas confiance alors que je suis la personne de confiance de Celui qui est au ciel ? Les nouvelles célestes me parviennent matin et soir ! " Alors, un homme aux yeux enfoncés, aux pommettes proéminentes, au front saillant, à la barbe épaisse, à la tête rasée et au pagne retroussé se leva et s'exclama : " Ô Messager d'Allah ! Crains Allah ! " Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) rétorqua : " Malheur à toi ! Ne suis-je point, des gens de la terre, le plus en droit de craindre Allah ? " Et l'homme s'en alla. Khâlid ibn Al-Walîd (qu'Allah l'agrée) dit alors : " Ô Messager d'Allah ! Ne lui trancherais-je pas la tête ? " Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : " Non, car il se peut qu'il prie ! " Khâlid (qu'Allah l'agrée) reprit : " Que de fidèles affirment par la bouche ce qu'ils n'ont pas dans le cœur ! " Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : " Il ne m'a pas été ordonné de percer les cœurs des gens, ni de les éventrer ! " Regardant l'homme qui lui tournait le dos, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) déclara : " De la descendance de celui-ci viendront des gens qui réciteront le Coran sans qu'il ne dépasse leur gorge. Ils s'écarteront de la religion comme la flèche s'écarte de l'arc. " Et je pense qu'il a ajouté : " Si je les atteignais, je les tuerais comme fut anéanti le peuple de Thamûd ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) envoya, avant le Pèlerinage d'adieu, 'Ali ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) au Yémen afin de prêcher la voie d'Allah, récupérer la Zakât de ses habitants et résoudre les conflits. 'Ali ibn abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) revint ensuite du Yémen et retrouva le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) à la Mecque. Il donna alors un

morceau d'or impur, qui n'avait pas encore été épuré de sa poussière, au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui le partagea entre les quatre hommes cités ('Uyaynah ibn Badr, Al Aqra' ibn Hâbiss et Zayd Al-Khayl. Le quatrième était soit 'Alqamah ou soit 'Amir ibn Aṭ-Ṭufayl), espérant ainsi leur conversion à l'Islam, vu qu'ils étaient les chefs de leur tribu respective. En effet, s'ils embrassaient l'Islam, beaucoup de membres de leur tribu les suivraient dans ce choix. C'est pourquoi le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur donna cet or afin de les encourager à embrasser l'Islam et d'attendrir leurs cœurs vis à vis de cette religion. Quant à ceux qui étaient déjà musulmans, il leur donnait afin qu'ils renforcent et maintiennent leur foi. Ce morceau d'or faisait soit partie du cinquième du butin, soit de la zakât, car les savants ont considéré improbable qu'il fasse partie du butin. Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) donna cet or aux quatre cités précédemment, un homme se leva et déclara : « Nous en étions plus dignes que ceux-là ! » Ces dires furent rapportés au Prophète (sur lui la paix et le salut) qui demanda : « Ne me faites-vous pas confiance alors que je suis la personne de confiance de Celui qui est au ciel ? Les nouvelles célestes me parviennent matin et soir ! » c'est à dire qu'Allah, Exalté soit-Il, me fait confiance au sujet de Son message avec lequel Il m'a envoyé sur terre, et toi, ainsi que ceux qui te ressemblent et se sont égarés de la voie de la guidée, tu ne me fais pas confiance concernant les déchets de cette vie d'ici-bas [et doute que je] les donne à qui de droit et en conformité avec l'ordre d'Allah, Le Très-Haut ? La Parole d'Allah : « Celui qui est au ciel. » est l'une des preuves de l'élévation d'Allah, Le Très-Haut, sur Ses serviteurs. Son sens est qu'Allah est au-dessus du ciel, car les Arabes utilisaient aussi le terme : « Fî », traduit ici par « au ciel » pour signifier : « au-dessus ». [On le retrouve, par exemple, dans les versets où] Allah dit : {(Parcourez, déplacez-vous...)} [Coran : 9/2], « ... Fî-l-Arḍ », c'est à dire : « sur la terre » et [lorsqu'Il relate la menace de Pharaon] Il dit : {(Et je vous ferai crucifier ...)} [Coran : 20/71]. « ... Fî judhû'i-n-Nakhl », c'est à dire : « sur les troncs de palmiers ». Donc « au ciel » signifie : au-dessus du Trône, au-dessus du ciel comme dans la Parole d'Allah, Le Très-Haut : {(Êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel vous enfouisse en la terre? Et voici qu'elle tremble ! Ou êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres ?)} [Coran : 67/16 et 17]. Alors, un homme aux yeux enfoncés, aux pommettes proéminentes, au front saillant, à la barbe épaisse, à la tête rasée et au pagne retroussé au-dessus des chevilles se leva et dit au Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Crains Allah ! » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) rétorqua : « Malheur à toi ! Ne suis-je point des gens de la terre le plus en droit de craindre Allah ? » c'est à dire que le Prophète (sur lui la paix et le salut) est la personne la plus apte et la plus en droit d'obéir à Allah et de le craindre. Parmi les égarements évidents, il y a le fait que l'individu voit une obéissance comme un acte de désobéissance ; en effet, cet homme contestataire a pensé que l'acte du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) était une désobéissance et un geste d'oppression. C'est pourquoi il s'est auto-proclamé donneur d'ordre de la crainte d'Allah en disant au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) : « Crains Allah ! » alors que l'acte du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) faisait partie de la crainte d'Allah et des plus grandes obéissances vu qu'il a partagé pour Allah, pour la victoire de Sa religion et la guidée de Ses serviteurs. Puis lorsque l'homme s'en alla, Khâlid ibn Al-Walîd (qu'Allah l'agrée) dit alors : « Ô Messager d'Allah ! Laisse-moi le tuer ! » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : « Non, car il se peut qu'il prie. » Khâlid (qu'Allah l'agrée) reprit : « Que de fidèles affirment par la bouche ce qu'ils n'ont pas dans le cœur ! » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : « Il ne m'a pas été ordonné de percer les cœurs des gens, ni de les éventrer ! » Je traite les gens

selon ce qui m'apparaît d'eux et je laisse ce qu'ils dissimulent à Allah qui en est plus Savant et qui se chargera de les juger. Dans une autre version, il a été mentionné que c'était 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) qui avait tenu ces propos. Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) regarda alors l'homme qui lui tournait le dos et déclara : « De la descendance de celui-ci viendront des gens qui réciteront le Coran sans qu'il ne dépasse leur gorge. Ils s'écarteront de la religion comme la flèche s'éloigne de l'arc ! » L'objectif de ces paroles est d'informer de la venue de personnes semblables à cet égaré. Ils emprunteront la même voie que lui, liront le Coran avec facilité - étant donné qu'ils le liront de très nombreuses fois - et l'apprendront ainsi, mais sans [pour autant] qu'il n'atteigne leurs cœurs. De plus, ils ne comprendront pas son vrai sens, l'utiliseront à mauvais escient, et non dans son réel contexte, car ce seront des égarés et des ignorants. D'où le fait qu'ils s'écarteront de la religion à grande vitesse et avec facilité sans qu'ils n'en soient imprégnés et comme s'ils n'y étaient jamais entrés. Par conséquent, ceci prouve qu'ils seront entrés dans l'Islam mais que la foi n'aura pas pris place dans leurs cœurs et qu'ils n'auront pas compris l'Islam sous sa vraie forme. C'est pour cela qu'ils ont été décrits comme des personnes assassinant les adeptes de l'Islam et délaissant les mécréants adorateurs d'idoles. De ce fait, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Si je les atteignais, je les tuerais comme fut anéanti le peuple de Thamûd ! », c'est à dire : je les tuerais de manière féroce et impitoyable, ne laissant aucun d'entre eux vivant !

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8307>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

